


Faymonville, le 24 juin 2024

Opération de Développement Rural – Limbourg

**Compte rendu de la CLDR du 20 juin 2024**

**Présences :**

| Citoyens | | | |
|---|---|---|---|
| AZIOUTOU Michel | | LO PRESTI Ludovic | |
| BONHOMME Maria | P | MARIETTE Adèle | E |
| BOURGEOIS Marc | | POLIS André | |
| CHARPENTIER François | | PYRE Stéphane | |
| DAUVISTER Audric | P | RADOSEVIC Grégory | P |
| DEL MESTRE Bruno | P | REIP Didier | E |
| DELFOSSE José | P | SCHYNS Marie-Josée | |
| DELHAUSSE Carine | | THIRION Paul | P |
| DENYS Oriane | E | VAN DAMME Maureen | |
| HENDRICK Fabrice | | WUIDART Gustave | P |
| MOBERS Martin | P | SACRE Christine | P |
| | | SIEBERTZ Bernard | P |
| | | | |
| ¼ communal | | | |
| BOLMAIN Stephen | P | GENTEN Sonia | P |
| DE NARD Marc | | SCHILS Alain | P |
| DOBBELSTEIN Frédéric | | | |

*13 membres présents*

**Pour le Bureau d'études :** Valentin Laborey

**Pour la commune :** Valérie Dejardin, Bourgmestre ;
Isabel Lecloux, conseillère en environnement et agent relais de l'Opération de développement rural

**Pour la FRW :** Vincent Legrand, agent de développement.

Rappel de la ligne du temps :

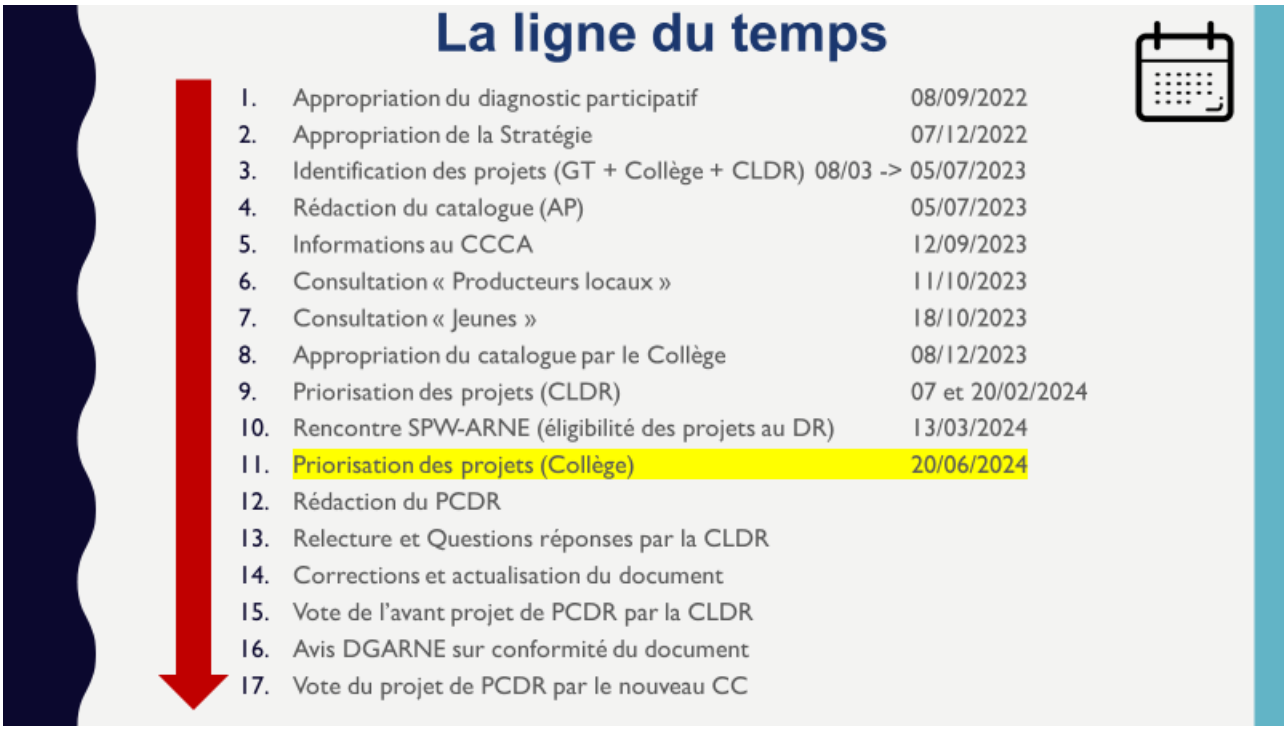


**Ordre du jour :**

1. **Présentation de la priorisation retenue par le Collège :**
2. **Etat de situation des Fiches projet du lot 1**
3. **Divers**

## 1. Présentation de la priorisation retenue par le Collège :

Vincent Legrand de la FRW rappelle quelles ont été les étapes. Lors des deux dernières CLDR, les membres ont pu, via un choix individuel, mettre les projets en ordre de priorité « temporelle ». L'ensemble des votes individuels nous ont donné un ordre de 1 à 28 (28 étant le nombre de projets retenus par la CLDR)

Après ces deux réunions plénières, la DGARNE (Direction Générale de l'Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement de la Wallonie) a pris connaissance du contenu des différents projets et a pu donner quelques informations sur l'éligibilité des dépenses des différents projets. Bonne nouvelle ! A part les 5 projets immatériels, les différents projets sont éligibles au budget du « Développement Rural »

Ensuite, le Collège a pris connaissance de ces informations et a pu ainsi valider une priorisation. La priorisation du Collège suit à peu de chose près la priorisation de la CLDR. Quelques nouvelles au sujet de projets communaux en cours ou à venir ont modifié quelque peu l'ordre des projets. Le rôle du Collège a aussi été de mettre les limites entre les lots 1, 2 et 3 (8 projets sont versés dans le lot 1, 8 dans le lot 2 et 10 en lot 3).

Les membres présents reçoivent un double tableau reprenant à gauche la priorisation de la CLDR et à droite la nouvelle priorisation validée par le Collège.

Madame Valérie Dejardin, Bourgmestre, nous fait le plaisir d'expliquer les quelques modifications :

1. **Votre premier choix : 71 points pour le réseau cyclable**. Nous validons. Ces 71 points ont été répartis entre les 6 tronçons que vous avez mis en ordre de réalisation. Nous suivons le même ordre et mettons 2 tronçons par lot.
   - 2 en lot 1 : Goé – Vesdray (car on ne sait pas où passera la Vesdrienne) et Goé – Hèvremont.
   - 2 en lot 2 : Hevremont – Limbourg Haut et Limbourg Haut – Gare de Dolhain-Gileppe
   - 2 en lot 3 : Bilstain – La Vesdrienne et Bilstain – Les plénesses

2. **Les aménagements en bord de Vesdre** :

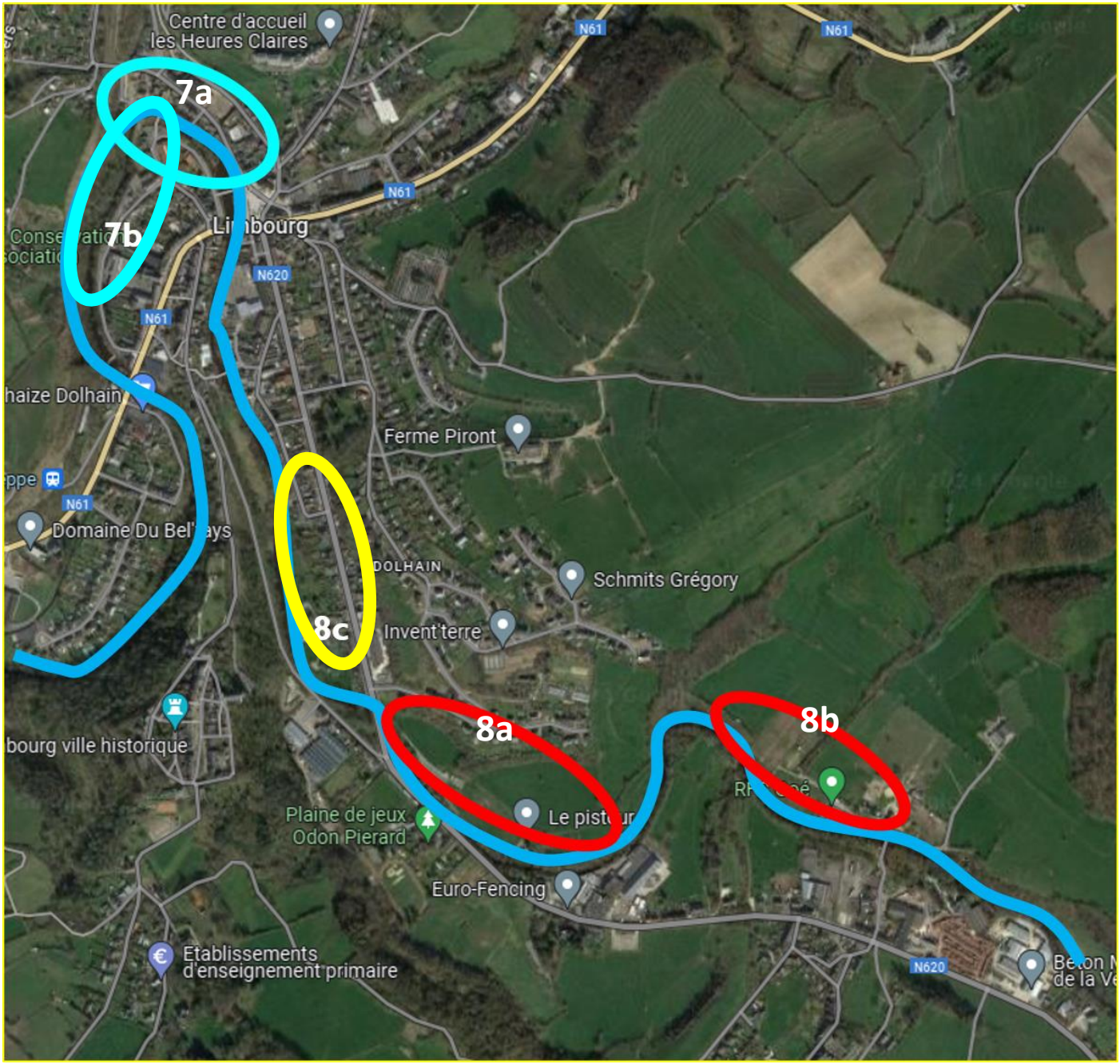

Les zones du Vieux Moulin (7a) et le quai des religieuses (7b) seront réalisés plus vite que prévu. Ces projets seront donc versés dans un lot 0 car budgétées et déjà financées. Gustave exprime sa crainte par rapport à l'étroitesse du pipe qui passera sous la route en cas de crues et donc de déchets de grand gabarit qui pourraient gêner l'écoulement. D'après la Bourgmestre, cela a été étudié.



Les projets de Vesdray (8b) et le terrain des espagnols (8a) seront réalisés en lot 2 dans l'ordre proposé par la CLDR.

Concernant la zone de Vesdray, la CLDR insiste pour liaisonner les 2 zones 8a et 8b par un cheminement. La CLDR insiste aussi sur le réaménagement du méandre où, auparavant, on pouvait cheminer le long de l'eau et de rochers. Peut-être prévoir un cheminement en pierres qui pourrait être recouvert lors de crues. Il est possible d'ajouter des acquisitions de terrains si les terrains actuellement communaux ne suffisent pas à créer un projet global sur ces deux zones. Une enquête a montré qu'un chemin de liaison soit réhabilité mais plus pour les voitures.




Le Collège a voulu ajouter une nouvelle zone (8c) car la Ville va recevoir de nouveaux terrains suite à des démolitions. La nouvelle zone se trouve entre la Vesdre et l'Avenue Victor David. Ce projet est versé en lot 3.

### 3. 3 projets sont remontés en lot 1 :

#### a. L'aménagement du cœur de Bilstain :

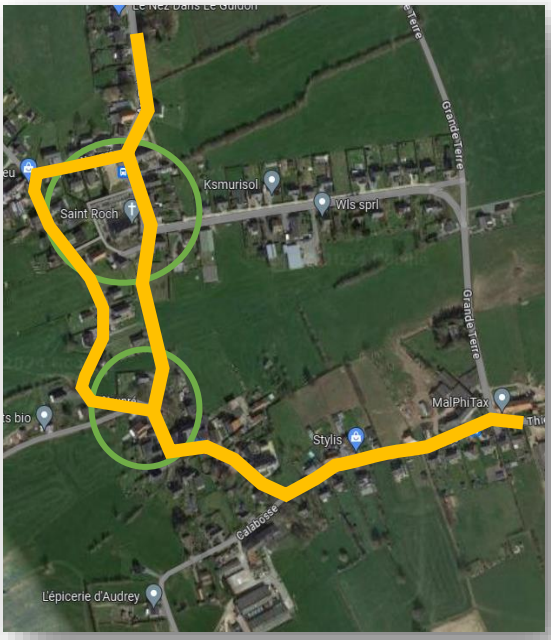


La SPGE prévoit un égouttage de l'ensemble du cœur de village de Bilstain : rue village, rue Calabosse et Neupré. Ces travaux sont prévus en 2026-2027. Afin d'arriver au même moment pour ne pas faire et défaire, la Commune aménagera l'ensemble des voiries par un projet sur plan d'investissement communal et un complément Développement rural pour les parties « convivialité en cœur de village ». Vu la concomitance des projets, nous devons avancer au plus vite sur ce projet. Il sera certainement le premier projet du lot 1 demandé en convention (demande de subsides en Développement rural)

#### b. Cheminements pédestres vers Limbourg haut + le cimetière des gueux (dit « protestant »)




Le projet de cheminements pédestres avait reçu 27 points et donc reste bien sûr en lot 1. Vu que des acquisitions de terrains sont nécessaires dans ce projet mais aussi pour l'aménagement du cimetière, il a été conseillé de fusionner ces 2 projets en remontant l'acquisition et l'aménagement du cimetière des gueux (projet avec 12 points) en lot 1. Ces 2 projets ne font plus qu'une seule fiche projet.

Ce projet est assez conséquent. De gros travaux sont à entreprendre et beaucoup de terrains appartiennent au CPAS ;il faudra donc passer via une emphytéose.

Gustave pose la question d'un droit de préemption au profit des communes. Valérie répond que la législation actuelle ne le prévoit pas mais cela pourrait changer.

### c. Aménagement de la salle de la Jeunesse de Hèvremont en Maison de village




Projet priorisé par la CLDR à la place 22 avec 7 points, le Collège propose de remonter ce projet en lot 1. La FRW a rencontré les responsables des Jeunesses d'Hèvremont. Le besoin assez urgent de rénover cette salle se fait sentir. Même si l'association vient de refaire la toiture, ils sont demandeurs. Ce projet demande également que les droits de propriété soient communaux donc il faudra prévoir soit une acquisition, soit une emphytéose. Le comité est d'accord avec ce scénario.

## 4. 1 projet du lot 1 repasse en lot 2 :

**Développement des communautés d'énergie renouvelables (24 points)**




Ce projet combien important pour la CLDR comme pour la Commune est versé dans le lot 2. La Commune ne se sent pas prête. Elle vient d'engager un agent « conseiller en énergie » dans le cadre d'une Politique Locale Énergie Climat (POLLEC) soutenue par la Wallonie et qui a comme mission de mettre en place un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). La première étape est la mise en place d'un comité « Pollec » dont les membres CLDR ont été invités à le rejoindre. Déjà plusieurs réunions se sont tenues. De plus, c'est un domaine encore neuf et qui est encore assez flou en matière juridico-administrative.
Bernard ajoute qu'il y a un lien évident entre les deux commissions. Il y a peu de marge de manœuvre sur les entreprises mais on peut par contre jouer sur la mobilité active.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | 9. Mise en valeur et restauration des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villages (36 points) | 1. | 9. Mise en valeur et restauration des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villages (36 points) |
| 2. | 20. Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut (29 points) | 2. | 20. Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut (29 points) et 13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant de Limbourg-Haut en espace vert de convivialité (12 points) |
| 3. | 7a. Création d'espaces de convivialité sur les berges site du Moulin (25 points) | 3. | 4. Aménagement du cœur de village de Bilstain (13 points) |
| 4. | 17. Développement des communautés d'énergies renouvelables (24 points) | 4. | 2. Aménagement des entrées de villages (18 points) |
| 5. | 2. Aménagement des entrées de villages (18 points) | 5. | 10-5. Création d'une liaison active entre Goé et (la Vesdrienne) le Vesdray (15 points) |
| 6. | 10-6. Création d'une liaison active entre Goé et Hèvremont (15 points) | 6. | 10-6. Création d'une liaison active entre Goé et Hèvremont (15 points) |
| 7. | 10-5. Création d'une liaison active entre Goé et la Vesdrienne (15 points) | 7. | 18. Inventaire des richesses naturelles (14 points) |
| 8. | 8b. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "Vesdray" (15 points) | 8. | 6. Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village (7 points) |
| 9. | 18. Inventaire des richesses naturelles (14 points) | 9. | 17. Développement des communautés d'énergies renouvelables (24 points) |
| 10. | 19. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation du patrimoine local (14 points) | 10. | 8b. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "Vesdray" (15 points) |
| 11. | 4. Aménagement du cœur de village de Bilstain (13 points) | 11 | 19. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation du patrimoine local (14 points) |
| 12 | 10-4. Création d'une liaison active entre Hèvremont et Limbourg Haut (13 points) | 12. | 10-4. Création d'une liaison active entre Hèvremont et Limbourg Haut (13 points) |
| 13 | 13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant en espace vert de convivialité (12 points) | 13. | 1. Aménagement d'un espace de convivialité à l'arboretum de Coingsoux (12 points) |
| 14 | 1. Aménagement d'un espace de convivialité à l'arboretum de Coingsoux (12 points) | 14. | 8a. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "terrain des espagnols" (12 points) |
| 15 | 7b. Création d'espaces de convivialité sur les berges quai des religieuses (12 points) | 15. | 10-1. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Limbourg Haut (12 points) |
| 16 | 8a. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "terrain des espagnols" (12 points) | 16. | 16. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation et sensibilisation à la biodiversité (11 points) |
| 17 | 10-1. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Limbourg Haut (12 points) | 17. | 8c. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges Av. Victor David |
| 18 | 16. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation et sensibilisation à la biodiversité (11 points) | 18. | 14. Création de logements « tremplins » (11 points) |
| 19 | 14. Création de logements « tremplins » (11 points) | 19. | 10-3. Création d'une liaison active entre Bilstain et la Vesdrienne (10 points) |
| 20 | 10-3. Création d'une liaison active entre Bilstain et la Vesdrienne (10 points) | 20. | 11. Encouragement de l'usage du vélo, notamment électrique (10 points) |
| 21 | 11. Encouragement de l'usage du vélo, notamment électrique (10 points) | 21. | 21. Création d'un espace de co-working au Kursaal (7 points) |
| 22 | 6. Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village (7 points) | 22. | 24. Création d'un atelier rural (7 points) |
| 23 | 21. Création d'un espace de co-working au Kursaal (7 points) | 23. | 10-2. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Bilstain (vers les Plenesses) (6 points) |
| 24 | 24. Création d'un atelier rural (7 points) | 24. | 5. Création d'une maison de village à Goé (6 points) |
| 25 | 10-2. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Bilstain (vers les Plenesses) (6 points) | 25. | 3. Création d'une maison multiservices dites "de la transition" (4 points) |
| 26 | 5. Création d'une maison de village à Goé (6 points) | 26. | 25. Aménagement de logements communaux familiaux (3 points) |
| 27 | 3. Création d'une maison multiservices dites "de la transition" (4 points) | 27. | |
| 28. | 25. Aménagement de logements communaux familiaux (3 points) | 29. | |

**En conclusions :**

- A peu de choses près, la priorisation de la CLDR est respectée.
- 26 projets sont retenus dont 8 en lot 1, 8 en lot 2 et 10 en lot 3. Il y a 6 projets immatériels.
- La plupart des 20 projets « matériels » sont éligibles au budget du Développement Rural
- Il ne faut pas oublier que la Commune devra aussi mettre sa part de financement (voir tableau des financements possibles ci-dessous)
- La Commune si nécessaire pourra aussi aller chercher des subventions disponibles sur d'autres budget que le DR si elles se présentent.
- Un projet peut être remonté si une opportunité se présente. Il y a une certaine souplesse dans la réalisation du PCDR.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Bâtiments de services<br>Mobilité douce | 80 % | 850.000 € | 680.000 € |
| 2 | Espaces publics dédiés à la convivialité<br>Espaces partagés | 80 % | 500.000 € | 400.000 € |
| 3 | Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement | 80 % | 500.000 € | 400.000 € |
| 4 | Logement<br>Energie<br>Atelier rural - Economie | 60% | 850.000 € | 510.000 € |
| 5 | Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3 | 60% | 500.000 € | 300.000 € |
| 6 | Acquisition de terrain bâti | 60% | 500.000 € | 300.000 € |
| 7 | Acquisition de terrain nu | 60% | 250.000 € | 150.000 € |
| 8 | Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural<br>Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rura | 80 % | 250.000 € | 200.000 € |

4 / 6

## 2. Etat de situation des Fiches projet du lot 1 :

Valentin du bureau d'études JML, auteur du PCDR nous fait part de ses premières réflexions sur les projets « matériels » du lot 1.

Pour infos, la nouvelle priorisation débouchera sur une nouvelle numérotation des fiches projet et pour certains une nouvelle dénomination.

| | |
|---|---|
| 1. | 9. Mise en valeur et restauration des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villages (36 points) |
| 2. | **20. Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut (29 points) et 13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant de Limbourg-Haut en espace vert de convivialité (12 points)** |
| 3. | **4. Aménagement du cœur de village de Bilstain (13 points)** |
| 4. | **2. Aménagement des entrées de villages (18 points)** |
| 5. | **10-5. Création d'une liaison active entre Goé et (la Vesdrienne) le Vesdray (15 points)** |
| 6. | **10-6. Création d'une liaison active entre Goé et Hèvremont (15 points)** |
| 7. | 18. Inventaire des richesses naturelles (14 points) |
| 8. | **6. Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village (7 points)** |

**Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg haut (29 pts) fusionné avec l'acquisition et l'aménagement du cimetière des Gueux en espace vert paysager de convivialité et patrimonial**



**Pour la partie cimetière :**
- Parcelle à acquérir.
- Aménagements légers, paysagers avec quelques places de parking en gardant la zone perméable
- Zone pic-nic (tables, bancs, …)

***Remarques :***

- Peut-on ajouter quelques jeux et espace « pique-nique »
- Il existe déjà une zone pique-nique sur le parking en face.
- Il faut maximiser les aménagements en faveur de la biodiversité et de la perméabilisation des sols. Champ fleuri dans la partie douve avec quelques plantations hautes tiges, vergers, …
- Attention à penser à l'entretien de ces zones naturelles et paysagères par la Commune et son service travaux… Limiter les pertes de temps et attention aux compétences du service travaux…
- Mettre en évidence le lieu via quelques panneaux didactiques expliquant la douve, le cimetière des gueux, … Attention que dans le cadre de la rénovation de l'Arvô, il est prévu l'implantation de panneaux

didactiques dans limbourg Haut ; voir avec le syndicat d'initiative ou l'office du tourisme. Créer un véritable espace interprétatif plus que pique-nique.

- Maximiser la possibilité de se garer mais uniquement lors de grosses manifestations.
- Il faudra prévoir une consultation des riverains lors de l'avant-projet.

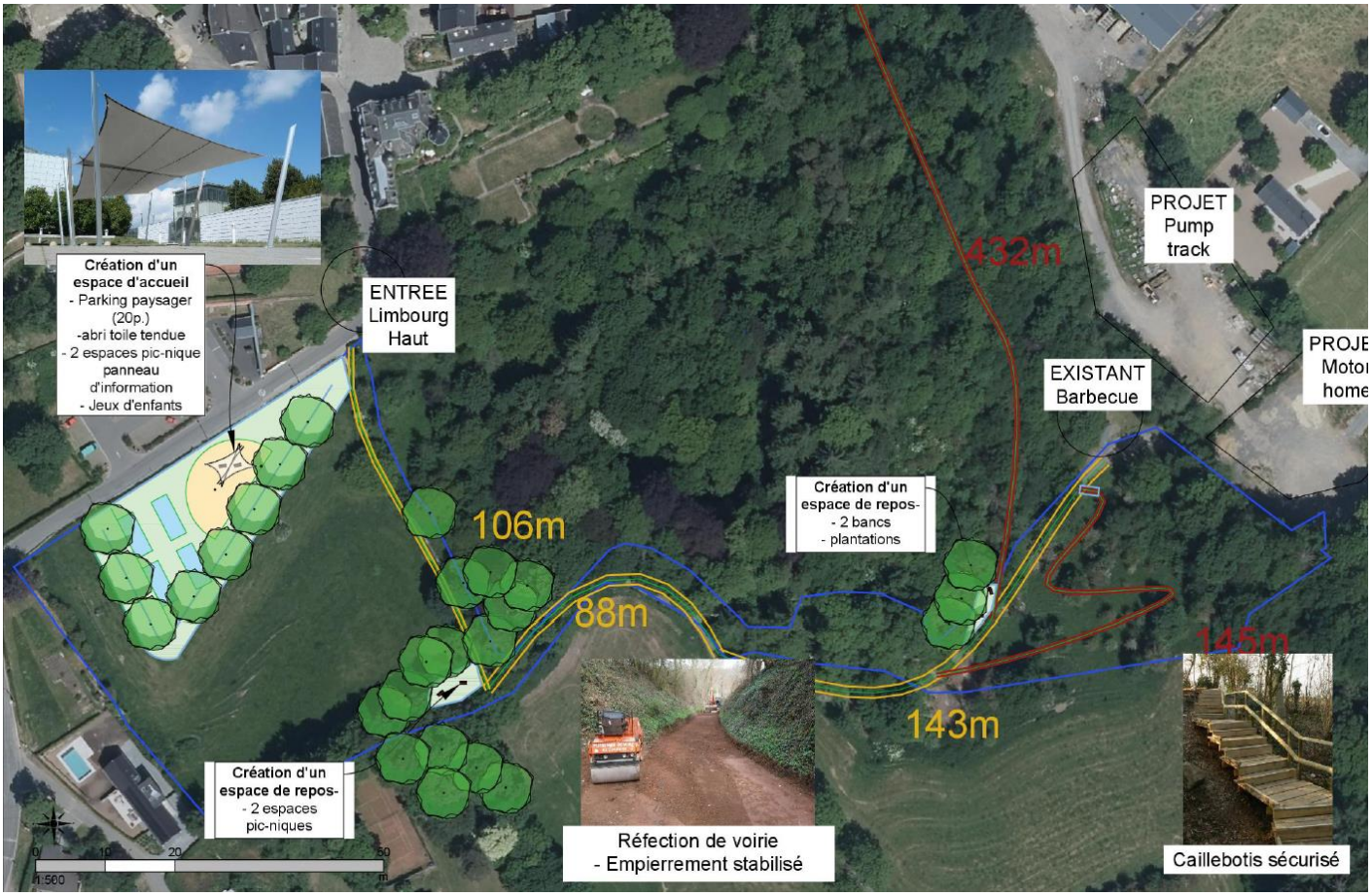


**Pour les parties Cheminements :**

- Plusieurs chemins sont prévus : les chats, les écureuils + le chemin qui rejoint la Bêverie menant au cimetière des gueux.
- L'acquisition d'un terrain en bas de la côte permettra d'avoir une alternative via un sentier à emprunter via le passage sur une passerelle au-dessus du fossé. Le chemin principal sera restauré.
- Le chemin des écureuils sera également restauré à grand frais ; le plus souvent sur caillebottis sécurisés vu la déclivité du terrain.
- Quelques espaces de halte de repos seront présents sur les cheminements avec bancs pour se reposer.
- Les budgets seront conséquents vu la difficulté du terrain et le choix de la technique de caillebotis.

**Aménagement du cœur de village de Bilstain**

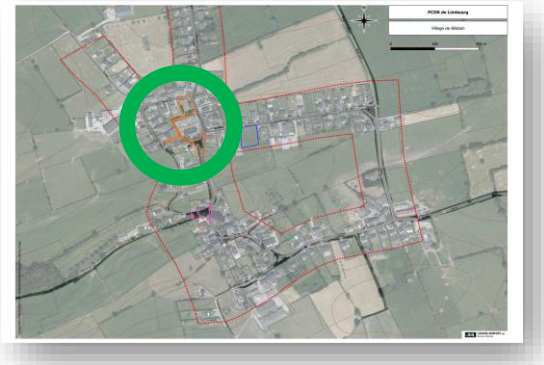

**Les Objectifs :**

-Développer l'utilisation de la mobilité douce

-Lutte contre les ilots de chaleur et développement de la biodiversité

-Création d'espace de convivialité pour tous (surtout enfants et personnes âgé à Bilstain

-Prendre en compte l'utilisation de l'espace par les écoles

Restauration des sentiers autour de l'église et du cimetière
Aménagement d'un abribus avec parking sécurisé pour Vélos
Réaménagement de la place aux abords du parvis de l'Eglise (pavage)




- Il y aura un calendrier commun entre les différents travaux (égouttage, voiries et trottoirs, espaces de convivialité, …)

- Sonia transmettra au bureau d'études le projet d'aménagement de l'école

- Il serait intéressant que la rue village devienne un espace partagé en misant sur des changements de matériaux sur le sol. Il faut que cela se voit afin d'empêcher les gens à s'engouffrer dans cette rue à circulation locale.

- Des réflexions ont été exprimées sur le comment aménager la sortie d'écoles (dépose minute ou non, obliger le passage des enfants par le tunnel, réflexions sur le passage rehaussé devant l'école, etc…)

- Il faudra accentuer le fait qu'on arrive à proximité d'une école. Christine ajoute que beaucoup de communes utilise les carrés de couleurs sur l'asphalte.



Il est donc proposé d'élargir le périmètre d'intervention à la voirie rue village et à la voirie et aux espaces devant l'école.
Au sujet de l'aménagement de la cour de l'école – espace public, on ne peut pas y faire ce que l'on veut car ce terrain privé a été mis à disposition de la Ville à certaines conditions.
Un dépose minute pour une école fondamentale ne fonctionnera pas, les enfants sont trop jeunes et les parents veulent s'assurer que leur enfant est bien dans l'enceinte de l'école en sécurité.
Un sens Giratoire par la rue Neupré n'est-elle pas une idée à creuser ?
Le deuxième espace près du puits est déjà très bien aménagé, il n'y a rien à y faire….

**Aménagement des entrées de villages**




12 entrées de village seraient prévues. L'idée est d'aménager les entrées de village aux entrés (début de la zone d'habitat au plan de secteur) des différents villages.

Même type d'aménagement selon bien sûr l'espace disponible

En ajoutant un élément spécifique à chacun des villages :

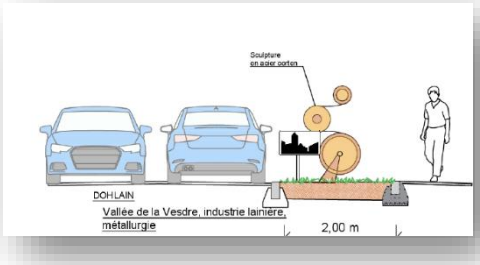


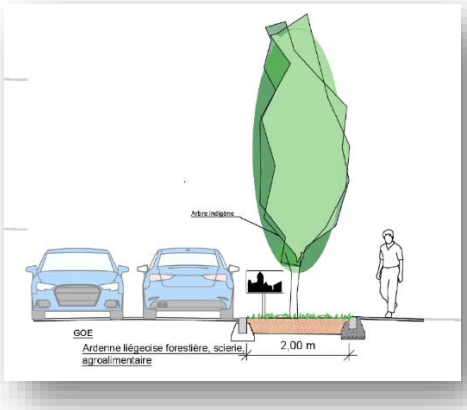


Dolhain : industrie – vallée de la Vesdre
Hèvremont : Ardenne liégeoise agricole
Bilstain : Pays de Herve – bocages
Goé : Ardenne liégeoise forestière
Limbourg n'est pas concerné par ce projet

**Création d'un réseau voies lentes**

| | | |
|---|---|---|
| LOT 1 | Liaison entre **Goé et Vesdray** | 710m |
| LOT 1 | Liaison entre les villages de **Goé et d'Hèvremont** | 1784m |
| LOT 2 | Liaison entre **Hèvremont et Limbourg Haut** | 1852m |
| LOT 2 | Liaison entre la **gare de Dolhain et Limbourg Haut** | 1484m |
| LOT 3 | Liaison entre la **gare de Dolhain et Hayettes via le village de Bilstain** | 2422m |
| LOT 3 | Liaison entre la **gare de Dolhain et Hayettes** | 3342m |

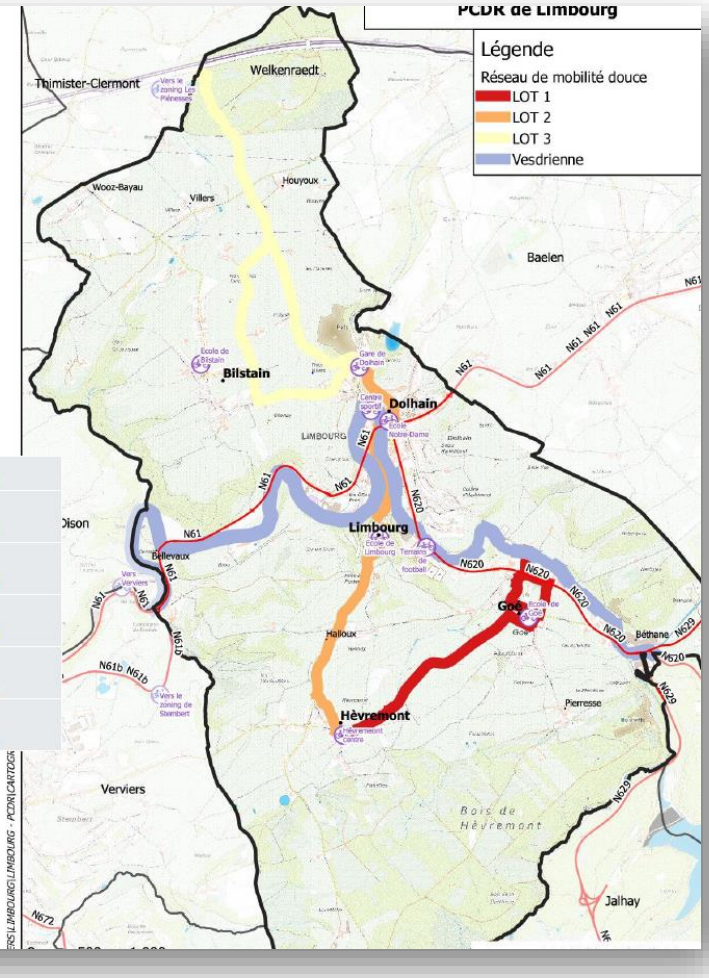


**Création d'une liaison de « mobilité active » entre Goé et Vesdray**

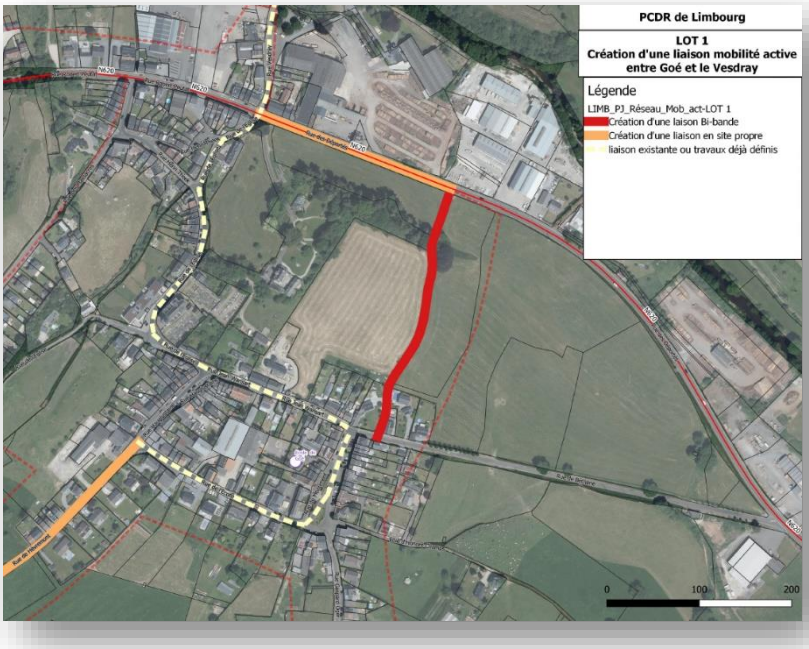


Après discussions, on remarque que les aménagements « cœur de village » suffisent pour joindre le centre de Goé à Vesdray. Ne sachant pas encore où passera la « Vesdrienne ». Donc pas besoin de chercher un nouveau chemin d'autant que le chemin de Vesdray peut très bien rester comme il est. Par contre, il est proposé de liaisonner le centre de Goé vers Béthane par la rue de Béthane jusqu'à la N620 près de chez Corman (la Borchêne). Une piste cyclable devrait aussi être proposée en long de la Nationale mais la commune n'a pas la main.

Le projet de cœur de village va jusqu'au chemin qui remonte à l'arboretum. Faut-il déjà prévoir des aménagements pour faire le lien avec ce projet vu qu'on va refaire la voirie ?

**Création d'une liaison de « mobilité active » entre Goé et Hèvremont**

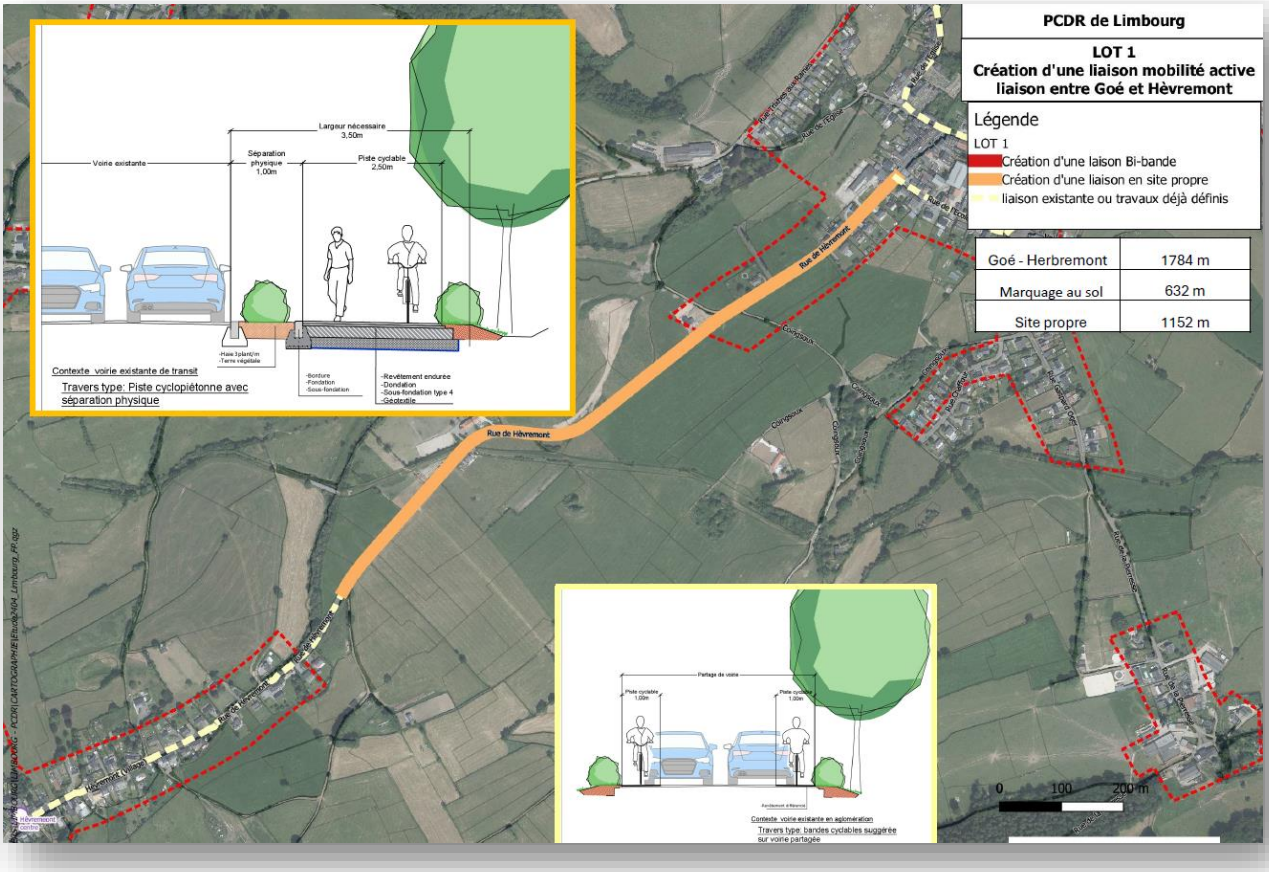


**Aménagement de la salle de la Jeunesse d'Hèvremont en Maison de village**

C





C'est un projet assez classique pour retrouver une salle de même gabarit avec pour objectif de repartir pour 30 ans avec un bâtiment complètement réhabilité. Le bâtiment n'étant pas communal, le Comité des jeunesses d'Hèvremont a donné son accord pour une vente ou une emphytéose au profit de la Commune.

Une question d'architecte sera de savoir s'il ne vaut pas mieux démolir – reconstruire que de rénover. Même si l'association locale a refait le toit il y a quelques temps.

Comme souvent pour les maisons de village, il existe un réel problème de places de stationnement lors de manifestations d'envergure.

La taille est un peu petite pour certains, idéale pour d'autres…. La parcelle ne permettra pas d'agrandir les espaces intérieurs.

## 3. Divers

**Suite du GT « Mares »**
Le GT se réunira le 3 juillet à 14h00'
Quelques institutionnels sont invités :

- Natagriwal
- Natagora
- Le contrat rivière « Vesdre »
- Le DNF (excusé)

L'objectif est d'identifier des actions à mener suite à l'inventaire. Celui-ci sera disponible après la réunion du 3 juillet sur le site de l'ODR.

**GT « Réseau sentiers »**
Une première réunion est proposée afin de lire ensemble le contenu de la fiche projet immatériel n° 1 du PCDR. Nous proposerons une date après le 15 septembre.

Valérie Dujardin ajoute que la conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Verviers a décidé de lancé une étude en vue de créer un système point nœuds « piétons » comme la Province l'a fait pour les vélos. Il serait intéressant que le GT se penche aussi sur ce thème. Elle enverra les coordonnées de la personne responsable de cette étude.

Les membres intéressés sont :
Bernard, Gregory, Paul, Gustave, Adèle, Oriane, Christine, José, Michel, auxquels s'ajoute José Delfosse.

La réunion s'est terminée vers 22h00'.

***Pour la Fondation Rurale de Wallonie***

*Vincent Legrand*